



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **18 septembre 2017**

Délibération n° 2017-2154

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour l'organisation des 30° Entretiens Jacques Cartier du 16 au 18 octobre 2017

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Rapporteur** : Monsieur le Vice-Président Galliano

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 29 août 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 20 septembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, M. Bret, Mme Vullien, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Deviaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Eymard (pouvoir à M. Suchet), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Hamelin (pouvoir à M. Huguet), Rantonnet (pouvoir à Mme Gardon-Chemain).

Absents non excusés : MM. Calvel, Boudot.

**Conseil du 18 septembre 2017****Délibération n° 2017-2154**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour l'organisation des 30<sup>e</sup> Entretiens Jacques Cartier du 16 au 18 octobre 2017**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'attractivité et des relations internationales

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 août 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Depuis plus de 30 ans, la coopération très riche entre Montréal, le Québec, Lyon et la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'est concrétisée par la mise en place d'une plateforme d'échanges et de recherches interuniversitaires facilitant la rencontre des mondes académiques, économiques, institutionnels et culturels en langue française.

Les Entretiens Jacques Cartier, qui se déroulent 2 années de suite à Lyon et la 3<sup>e</sup> année à Montréal, en sont l'illustration. En effet, cette manifestation favorise les échanges et développe des coopérations de haut niveau entre les institutions universitaires et les organismes de recherche de France, du Canada et du Québec. Ils permettent aux décideurs québécois et de la région lyonnaise d'échanger autour de sujets stratégiques.

Elle propose chaque année une vingtaine de colloques, attirant de nombreuses personnalités et près de 300 conférenciers du monde entier.

La Fondation pour l'Université de Lyon, dont le but est de contribuer au rayonnement et au développement industriel, économique et social de la région de Lyon et de Saint-Etienne, abrite l'association Centre Jacques Cartier France, nouvellement créée le 4 mars 2016. Cette dernière réunit les partenaires français tandis que son homologue, la Fondation Centre Jacques Cartier Québec, réunit les partenaires canadiens.

Ensemble, et pour renforcer la gouvernance commune, ces 2 parties ont fondé l'association Centre Jacques Cartier, qui est en charge de l'organisation des Entretiens Jacques Cartier, avec pour objectif principal d'intensifier les échanges culturels et économiques et de promouvoir les activités d'enseignement et de recherche entre Lyon, Montréal, la région Auvergne-Rhône-Alpes et le Québec.

L'association Centre Jacques Cartier France développe les activités suivantes :

- la préparation et l'organisation une fois par an des Entretiens Jacques Cartier, événement emblématique du Centre depuis 1987,
- une activité de service tout au long de l'année, de soutien relationnel aux instances membres et aux territoires,
- la création des communautés d'innovation entre le Québec/Montréal et Auvergne-Rhône-Alpes/Lyon sur les thématiques à enjeux stratégiques, dans le but de créer des avantages comparatifs.

**I - Objectifs**

Les Entretiens Jacques Cartier figurent comme un forum important de la francophonie et un espace de rencontres et de partages.

Cette manifestation participe pleinement aux enjeux pour le territoire métropolitain en matière de développement économique, universitaire et de recherche et contribue au rayonnement international de la métropole. Elle participe à l'attractivité du territoire par l'organisation d'un événement d'envergure internationale.

Le soutien de la Métropole de Lyon à la Fondation pour l'Université de Lyon a pour objectif d'accompagner le positionnement des Entretiens Jacques Cartier comme événement de référence favorisant l'intensification des échanges culturels, économiques internationaux et la promotion des activités d'enseignement et de recherche entre Lyon, son territoire métropolitain, Montréal et le Québec.

Ces Entretiens renforcent aussi le partenariat et la connaissance mutuelle entre la Métropole et la Ville de Montréal, à travers la mobilisation de nombreux élus et représentants du monde économique, culturel et universitaire lyonnais qui rencontrent leurs homologues canadiens à cette occasion.

## **II - Compte-rendu des actions réalisées au titre de l'année 2016 et bilan**

Par délibération n° 2016-1413 du 19 septembre 2016, le Conseil métropolitain a procédé à l'attribution d'une subvention de 30 000 € au profit de la Fondation pour l'Université de Lyon, pour l'organisation des 29<sup>e</sup> Entretiens Jacques Cartier.

L'édition 2016 s'est déroulée du 21 au 23 novembre 2016, autour de 24 conférences et événements, permettant de mobiliser plus de 2 200 participants, 294 conférenciers. Les thématiques traitées, telles que l'entrepreneuriat au féminin, la finance et le numérique, durant ces 3 jours d'Entretiens ont particulièrement intéressé la Métropole.

La Métropole est intervenue lors du colloque intitulé "Vers une mobilité sans couture dans la ville ?" les 22 et 23 novembre.

De plus, en amont des Entretiens Jacques Cartier, Lyon a accueilli sa première édition du "Hacking Health", du 18 au 20 novembre, événement conçu pour favoriser l'émergence de projets innovants dans le domaine de la santé.

Enfin, plusieurs personnalités québécoises sont intervenues dans le cadre de conférences, auprès des étudiants notamment (Université Lyon 3 et EM Lyon), pour parler de leurs expériences sur les thématiques telles que : "Quand l'entrepreneur investit dans la ville : le cas de Montréal" ou "l'entrepreneuriat au féminin".

Une rencontre s'est également tenue pour présenter les visions croisées sur les écosystèmes financiers du Québec et la région Auvergne-Rhône-Alpes, avec un focus sur les fintechs.

## **III - Programme d'actions 2017 et plan de financement prévisionnel**

La 30<sup>e</sup> édition des Entretiens Jacques Cartier se déroulera à Montréal du 16 au 18 octobre 2017, et sera fortement intégrée aux festivités entourant le 375<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Montréal.

Cet événement réunira de nombreuses personnalités, lyonnaises et montréalaises principalement, autour d'une vingtaine de colloques animés par des chercheurs de renom, des personnalités politiques ou encore des chefs d'entreprises, sur des sujets d'actualités qui questionnent et intéressent les grandes métropoles dans les politiques à conduire pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens.

En 2017, le thème de la "data" sera au cœur des réflexions menées et la tenue d'un "Sommet sur les données massives de l'intelligence artificielle" est envisagée à cette occasion.

Des grands chapitres ont été identifiés, qui feront l'objet de plusieurs colloques :

- chapitre santé et sciences de la vie,
- chapitre mobilité, territoires et ville intelligente,
- chapitre énergie et développement durable,
- chapitre enjeux sociétaux et économiques,
- chapitre finance et affaires juridiques,
- chapitre numérique et technologies,
- chapitre entrepreneuriat,
- chapitre art, culture, performance.

Enfin, fort du succès de la première rencontre des hubs French Tech de la région Auvergne-Rhône-Alpes avec celle du Québec lors des Entretiens Jacques Cartier 2016, il est envisagé de créer une dynamique autour de ces communautés d'innovation en lançant des actions comme faire émerger des entreprises en démarrage sur les 2 territoires, favoriser des rencontres avec les écosystèmes d'investissements des entreprises du numérique pour rechercher des co-financements, etc.

**Budget prévisionnel pour l'édition 2017 des "Entretiens Jacques Cartier"**

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
frais fixes (dont loyer, télécommunications, honoraires comptables)	48 000	Fondation Centre Jacques Cartier France	179 000
frais de personnel	137 500	Région Auvergne-Rhône-Alpes	40 000
frais de mission et dépenses de représentation (avions, déplacements, restauration, hôtels, inscription événements)	36 500	Métropole de Lyon	30 000
communication (site internet, vidéo, support communication, etc.)	43 000	Ville de Lyon	25 000
EJC 2017 (avions, hébergements de conférences, traiteur, soirée de lancement, événements, etc.)	213 000	Saint-Etienne Métropole	20 000
divers	9 000	Fondation Centre Jacques Cartier Québec	184 000
		autres produits (inscriptions, etc.)	9 000
<b>Total</b>	<b>487 000</b>	<b>Total</b>	<b>487 000</b>

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 €, au profit de la Fondation pour l'Université de Lyon, dans le cadre de la préparation et de l'organisation des 30° Entretiens Jacques Cartier en 2017. Toute modification constatée à la baisse dans l'exécution du programme entrainera, de droit, un ajustement correspondant de la participation financière de la Métropole.

Il est également proposé au Conseil de la Métropole d'autoriser le reversement de cette subvention par la Fondation pour l'Université de Lyon à l'association Centre Jacques Cartier France ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE****1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 30 000 € au profit de la Fondation pour l'Université de Lyon pour la préparation et l'organisation des 30° Entretiens Jacques Cartier en 2017,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la Fondation pour l'Université de Lyon définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention et autorisant son reversement.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant** de la dépense de fonctionnement de 30 000 € sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° OP02O1920.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 septembre 2017.**